



Les entreprises et l'adaptation au changement climatique



EpE présente sa nouvelle publication
« Les entreprises et l'adaptation au
changement climatique »,
 un guide pratique écrit en partenariat
 avec l'ONERC*

Alors que les négociations internationales échouent à produire un accord permettant de limiter l'augmentation des températures à +2°C, les effets du changement climatique sont d'ores et déjà perceptibles. Si bien que les efforts d'atténuation du changement climatique ne sont plus suffisants et doivent être accompagnés d'une évolution forte pour permettre à nos sociétés d'être résilientes face à ses conséquences.

Nombre d'entreprises, notamment au sein d'**Entreprises pour l'Environnement (EpE)**, ont choisi de mettre en place une stratégie d'adaptation structurée, afin d'être capable de répondre à ce changement. Cette stratégie consiste d'abord à s'interroger sur les raisons de s'engager et à réaliser une évaluation de sa vulnérabilité à des événements climatiques variés et inconnus. Sur cette base, les premiers programmes d'action ont déjà été définis et engagés. La façon de procéder la plus économique consiste à prendre en compte ces changements lors des décisions de l'entreprise, d'investissement ou de maintenance, plutôt que de définir des programmes dédiés. On voit ainsi émerger de nouvelles pratiques de dimensionnement des infrastructures, d'analyse des risques, ou d'anticipation de marchés, dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continue.

Le guide « Les entreprises et l'adaptation au changement climatique » est issu des travaux du groupe de travail « Adaptation au changement climatique » d'**EpE**, conduits entre 2010 et 2014, en partenariat avec l'ONERC qui a vu un lieu de dialogue utile avec le monde de l'entreprise pour l'application concrète du Plan national d'adaptation au changement climatique. Présidé par Patrice-Henry Duchêne, Délégué au Développement Durable de PSA Peugeot Citroën, il regroupe les représentants des entreprises membres d'**EpE** qui ont partagé leurs expériences et leurs réflexions. Pour favoriser un débat constructif sur le sujet, des experts externes, du monde scientifique et associatif, les pouvoirs publics et des consultants, ont été invités ponctuellement à intervenir et dialoguer avec les membres d'EpE.

Cette publication en trois parties est destinée aux entreprises, petites et grandes, qui souhaitent intégrer au mieux la problématique de l'adaptation au cœur de leur stratégie.

La brochure contient une **vingtaine d'exemples concrets** montrant comment divers secteurs tels que l'énergie, l'eau, les transports, la construction et les assurances abordent le sujet et agissent concrètement. Elle propose également une **démarche méthodologique** qui permet à chaque entreprise d'engager sa propre stratégie d'adaptation.

* Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique



Pierre-André de Chalendar, Président d'EpE, Président-Directeur Général de Saint-Gobain

« Le dérèglement climatique aura à l'évidence des conséquences significatives sur de nombreux secteurs. L'adaptation au dérèglement climatique représente donc un défi nouveau. Comme le montre ce guide, les membres d'EpE ont élaboré des solutions pour le relever. Leurs visions, leurs expériences et leurs méthodes seront sans doute utiles à d'autres entreprises. L'objectif de cette publication est de contribuer à ce que l'adaptation au dérèglement climatique soit la plus largement partagée. »

La publication « Les entreprises et l'adaptation au changement climatique » est divisée en 3 grands chapitres illustrés par des cas concrets issus des pratiques des membres d'EpE.

Philippe Martin, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

« Le guide proposé ici est un premier aboutissement, fruit d'une collaboration originale entre les gestionnaires des questions environnementales des entreprises et les experts de mon ministère. Il fournit les clefs de l'adaptation des entreprises au changement climatique en mettant en lumière des exemples concrets d'actions.

J'ai la conviction que nous ne parviendrons pas à donner corps à la transition écologique sans les entreprises. Ce guide démontre comment l'adaptation trouve naturellement sa place dans leurs processus de gestion des risques et d'innovation. »

À propos d'EpE

Entreprises pour l'Environnement (EpE) rassemble une quarantaine de grandes entreprises qui partagent la vision de l'environnement comme source de progrès et d'opportunités et travaillent ensemble à mieux le prendre en compte dans leurs stratégies et leur gestion. EpE est le partenaire français du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD).

Membres d'EpE :

Air France • Air Liquide • Airbus Group • ArcelorMittal • AXA • BASF France • Bayer France • BeCitizen • BNP Paribas • Caisse des Dépôts • Ciments Calcia • Crédit Agricole/Amundi • Économie d'Énergie • EDF • ERM France • Etam • GDF Suez • Kering • Lafarge • La Poste • Marsh • Michelin • Mobivia • Primagaz • PSA • Renault • Rexel • RTE France • Saint-Gobain • Sanofi • Schneider Electric • Séché Environnement • Sequana • SNCF • Société Générale • Solvay S.A. • Suez Environnement • Thales • Total • Vallourec • Veolia Environnement • Vesuvius • Vinci.

Le chapitre 1, intitulé «**Évolution climatique et adaptation**», décrit les conséquences, actuelles et à venir, dues au changement climatique. En effet, le climat change déjà sous l'effet des rejets dans l'atmosphère de gaz à effet de serre, en lien avec les activités humaines. L'évolution du climat attendue en France et dans le monde est ainsi décrite sur la base des derniers travaux.

Les politiques d'atténuation pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, aussi ambitieuses soient-elles, ne seront pas suffisantes pour empêcher cette évolution du climat. Il est donc nécessaire de les compléter par des politiques d'adaptation au changement climatique, dont le but sera de gérer les conséquences du changement climatique pour s'en prémunir ou en saisir les opportunités. Ce chapitre reprend ainsi les notions de base de l'adaptation, sans faire l'impasse sur les incertitudes auxquelles tout porteur de projet d'adaptation fait face.

Le chapitre 2, intitulé «**Pourquoi les entreprises doivent s'adapter ?**», montre que les entreprises vont devoir prendre de plus en compte l'adaptation au changement climatique dans leur stratégie, et adapter leur mode de fonctionnement. Cela passe avant tout par une prise de conscience des nouveaux risques et opportunités engendrés par le changement climatique, à la fois pour l'entreprise mais aussi pour l'ensemble de ses parties prenantes : dans une économie mondialisée, la plupart des entreprises ont des clients et/ou des fournisseurs à chaque coin du globe. Ce chapitre s'intéresse également aux possibles évolutions réglementaires et normatives. S'il est peu vraisemblable que des lois d'adaptation soient votées, le thème est de plus en plus présent dans les réglementations liées à l'aménagement du territoire, aux infrastructures et réseaux, aux bâtiments, à l'agriculture, ou sur les questions d'énergie, d'eau et de biodiversité.

Enfin, les principaux freins existants aujourd'hui pour l'adaptation des entreprises sont identifiés. Cela pourra permettre de lancer une réflexion constructive au sein des entreprises qui ne sont pas encore engagées dans une démarche d'adaptation.

Le chapitre 3, intitulé «**Comment mettre en œuvre une stratégie d'adaptation dans son entreprise**», est construit de façon à permettre aux entreprises de s'engager de façon pratique dans une démarche d'adaptation au changement climatique. Il permet d'abord de se poser les bonnes questions pour comprendre et évaluer la vulnérabilité de l'entreprise. Puis il vise à proposer des pistes pour définir et prioriser les actions d'adaptation. Enfin, il ouvre une réflexion sur la façon d'intégrer ces actions dans un cadre formel, proche des pratiques de l'entreprise, puis de les suivre et les évaluer.

Toutes les publications sont consultables et téléchargeables sur le site www.epe-asso.org ou sur simple demande auprès d'EpE.

Contact EpE : Annabelle Prin-Cojan
Responsable du pôle Environnement
50 rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris
Tél : 01 49 70 98 50



Relations Presse :
Agence C-Comme Vous
vanessa@c-commevous.com
01 45 31 20 83 / 06 18 89 11 10